



5e Forum Européen de lutte contre la fraude

La fraude, quels dangers pour notre économie ?



Marie Azevedo, Présidente de ResoClub

Le 5ème forum de lutte contre la fraude s'inscrit dans une démarche solennelle, au regard des événements qui secouent la France mais aussi l'Europe depuis maintenant plusieurs mois avec des attaques terroristes et l'arrivée de migrants.

Le plateau de 40 experts aujourd'hui réunis illustre la prise de conscience collective des acteurs économiques et des services régaliens à échanger sur cette problématique. C'est pourquoi le secteur public et le secteur privé confronteront leurs expériences et leurs initiatives.

1 000 MILLIARDS D'EUROS DE FRAUDE ET ÉVASION FISCALES EN EUROPE PAR AN

La fraude s'invite dans de nombreux secteurs d'activité favorisant une économie souterraine ou produisant des avantages concurrentiels. Aussi, en ouverture nous croiserons l'expertise de monsieur le

procureur de la République du pôle financier de Paris avec celle de madame la Déléguée nationale à la lutte contre la fraude.

Le premier atelier examinera les nouveaux enjeux de la criminalité à l'identité en Europe. Deux autres ateliers s'intéresseront aux enjeux de la fraude lorsqu'elle est l'œuvre des organisations criminelles et terroristes dans le domaine financier.

Un regard sera lancé sur l'incontournable évolution et utilisation des moyens numériques dans le quotidien des sociétés. Enfin, pour être complets la sensibilisation et la formation des collaborateurs seront abordées.

Le conseil d'administration du résoclub et moi-même remercions les intervenants du secteur public et du secteur privé ainsi que les sponsors de cette journée. Monsieur Alain Buat, je vous remercie pour votre fidèle soutien. Je vous souhaite une riche journée d'échanges.

Atelier 1 :

La criminalité identitaire en Europe : nouveaux enjeux

Atelier 2 :

Le contrôle interne et la lutte contre la corruption

Atelier 3 :

Prévention et lutte contre le financement du terrorisme, lutte anti-blanchiment

Atelier 4 :

Comment se protéger de la cybercriminalité ?

Atelier 5 :

Les cyber-risques et les nouvelles obligations réglementaires

Atelier 6 :

L'enjeu RH : prévention, sensibilisation et formation des collaborateurs



AVEC NOS REMERCIEMENTS



LES INITIATIVES DU SECTEUR PRIVE ET DU SECTEUR PUBLIC DANS LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE



La fraude commence avec la débrouillardise ! Il faut changer d'état d'esprit !

Face à l'accroissement de la fraude en France dû à la perte du sens de l'éthique conjugué aux effets du numérique, qui accélère la circulation des flux de données, les pouvoirs publics ont défini des axes stratégiques dans le cadre d'un plan triennal pour lutter contre la fraude

fiscale et sociale à l'aide d'outils associant désormais le data mining aux données financières.

A travers les initiatives du privé associées au secteur public sur la protection de la propriété intellectuelle, on parvient à conserver un équilibre économique national pour lutter contre la concurrence déloyale et la contrefaçon par la formation du des magistrats.

Les experts comptables ont axé leurs actions sur la lutte contre le blanchiment et celle contre l'exercice illégal de la profession d'expert comptable en créant un service dédié au sein du Conseil de l'ordre. 6000 illégaux ont été détectés, qui proposent des impôts et taxes à la carte.

La lutte contre la cybercriminalité du Parquet de Paris représente 1700 affaires en 2 ans. 40% des dossiers sont des fraudes hors du territoire national.

1ère plénière / Introduction des débats

Intervenants :

Olivier Durand

Directeur chargé des Projets de Place à l'Office de Coordination Bancaire et Financière et Trésorier du Reso-Club

Corinne Champagner-Katz

Avocat au Barreau de Paris Spécialisée en droit de la propriété intellectuelle Consultante en intelligence économique Lieutenant-Colonel dans la Réserve Citoyenne de la Gendarmerie Nationale

Stéphane Cohen

Président de l'Ordre des Experts-Comptables Paris Ile-de-France Managing Partner, Wingate

Thomas Dognin

Counter Fraud Management Leader - France, IBM

Alain Juillet

Président du CDSE Président de l'Académie de l'intelligence économique



Atelier 1 : LA CRIMINALITE IDENTITAIRE EN EUROPE : NOUVEAUX ENJEUX



Intervenants :

Jean Dominique Nollet

Chef du Laboratoire Judiciaire, Centre européen cybercriminalité EC3, Europol

Isabelle Segura

Head of Compliance chez BMW Finance

Sylvain Briant

Victime, auteur du livre « On m'a volé mon nom »

Joël Ferry

Conseiller RESOCOM

Sylvain Den

CRM & BI Manager, Tech Data France

Olivier LICHY

Vice-Président, Chargé de l'Instruction

La criminalité identitaire reste "la mère de toutes les criminalités", la perception complète de ce phénomène demande un changement de mentalité pour de nombreux acteurs.



VICTIME D'USURPATION D'IDENTITÉ, C'EST : UNE PERTE DE 50 A 70 000 EUROS POUR UNE COMPENSATION JUDICIAIRE DE 1 500 € ET 5 ANS DE PROCÉDURE

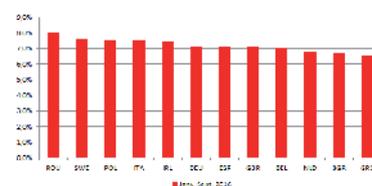
7,3 % TAUX DE FRAUDES ÉVITÉES À SEPTEMBRE 2016



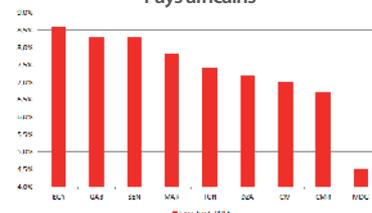
Le recours aux échanges entre acteurs de même secteur et aussi l'augmentation de la collaboration public/privés récemment ébauchée doit être poursuivie. Face au déluge de données, il est recommandé pour les acteurs de la lutte d'acquérir des outils modernes adaptés au Big data.

TYPOLOGIE DE LA FRAUDE DOCUMENTAIRE 2016

Pays européens



Pays africains



Atelier 2 : LE CONTROLE INTERNE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



LA CONFORMITE ANTICORRUPTION

La lutte contre la corruption passe par une double approche, celle de la prévention et celle de la répression, étant entendu qu'il y a interaction entre ces deux pôles, à savoir que le risque de sanction de nature répressive est un facteur important de prévention.

La prévention de la corruption au sein de l'activité économique et commerciale est aujourd'hui un facteur de gouvernance de l'entreprise qui passe par des actions de sensibilisation des collaborateurs, la mise en place de points de contrôle dans le cadre des contrôles permanents et la mise en œuvre de chartes éthiques.

Intervenants : Didier Duval

Direction de la Conformité du groupe Crédit Agricole

Farouk Boulbahri

Expert-comptable Commissaire aux comptes

Lionel Benaïche

Procureur adjoint au tribunal de grande instance de Nanterre

Thomas de Ricolfis

Commissaire divisionnaire de Police Chef de l'Office Centrale de Lutte contre la Corruption et les Infractions Financières et Fiscales - OCLC/IFF

Jean-François Doucède

Greffier associé, Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny

Florian Pochet

Directeur du G.I.E, Infogreffe

Christophe Berthelin

Lieutenant Colonel, Adjoint à la Section Recherche de Paris



Atelier 3 : PREVENTION ET LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME, LUTTE ANTI-BLANCHIMENT : LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN



Le gouvernement français demande alors des avancées supplémentaires en matière de renseignement financier, de gel des avoirs et de lutte contre l'anonymat des flux financiers.

Les moyens engagés contre le financement du terrorisme se concentrent sur trois axes : le recul de l'anonymat, la mobilisation des acteurs financiers pour une meilleure surveillance des comptes bancaires et le renforcement de la capacité à geler les avoirs terroristes.

À la suite des attentats de janvier 2015, la réunion des ministres des finances européens entérine la position du conseil européen sur le 4^{ème} volet anti-blanchiment et financement du terrorisme.

On constate par ailleurs un changement de paradigme en matière de financement du terrorisme.

Celui-ci fait désormais l'objet d'un micro-financement comme on a pu le constater dans les affaires récentes en France.

Des prêts à la consommation de montants relativement modestes sont sollicités pour financer des actes préparatoires comme



l'achat d'armes sur les marchés parallèles ou la location de voitures. Les réseaux numériques sont souvent utilisés. Les pièces produites notamment les justificatifs peuvent être fausses.

En matière de blanchiment celui-ci vise à mettre en place un système bancaire parallèle. Il se manifeste toujours par un transport physique des espèces, l'achat de biens immobiliers ou la mise en place d'un système de compensation.

Face à ces comportements, les banques et assurances doivent, pour maîtriser les risques, faire preuve d'une vigilance continue et constante de leur environnement. Le recours à des outils d'intelligence artificielle sera de plus en plus nécessaire pour aider à la prise de décision.

Intervenants :

- François Jaussaud**
Director, Cognitive Solutions for Financial Services Sector
- Gilles Duteil**
Directeur du CETFI - Université Aix - Marseille
- Xavier Houillon**
Finance & Risk services ACCENTURE
- Thomas Dognin**
Counter Fraud Management Leader - France IBM
- Damien Martinez**
Sales Director Risk Western Europe
- Corinne Bertoux**
Chef de l'OCRGDF



Atelier 4 : COMMENT SE PROTEGER DE LA CYBERCRIMINALITE ?



Telle était la question posée aux intervenants de la table ronde qui était composée des services d'enquêtes Nationaux (police, gendarmerie), Internationaux (Europol), de la justice et de partenaires privés. En synthèse, les attaques sont multiples, s'industrialisent, s'automatisent, mutent en se complexifiant. Un début de réponse repose sur un triptyque : Politique de Sécurité (physique, logique), une formation périodique des personnels et la maîtrise des partenaires avec lesquels l'entreprise fonctionne (notion d'entreprise étendue). Le premier maillon

de la chaîne est composé de l'acteur qui se trouve "derrière le clavier". Analyser une pièce jointe qui introduirait une malware avant de cliquer, avoir un mot de passe varié et "fort", être attentif aux traces laissées sur Internet sont autant d'actions de base. Être actif, attentif et agir rapidement sont autant de clés de succès pour lutter contre la cyber menace.

Intervenants :

- Stéphane Moraldi**
Directeur Contrôle Interne Groupe Orange et Secrétaire du Reso-Club
- Jean Dominique Nollet**
Chef du Laboratoire Judiciaire, Centre européen cybercriminalité EC3, Europol
- Pascal Evrard**
Chef de Groupe SR Paris
- Cédric Lochouarn**
Sales Director chez ITrust
- Sylvie Sanchis**
Chef de la BEFTI
- Myriam Quemener**
Magistrat, Docteur en droit, Conseiller Juridique auprès de la Mission de lutte contre les cybermenaces

ANALYSER UNE PIÈCE JOINTE, AVOIR UN MOT DE PASSE VARIÉ ET "FORT", ÊTRE ACTIF, ATTENTIF ET AGIR RAPIDEMENT



Intervenants :

Jean-Laurent Santoni

Président de Clever Courtage

Nicolas Arpagian

Directeur de la stratégie et des Affaires publiques, Orange Cyberdéfense, Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ), Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP)

Gwendal Legrand

Directeur des technologies et de l'innovation CNIL - Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Myriam Quemener

Magistrat, Docteur en droit, Conseiller Juridique auprès de la Mission de lutte contre les cybermenaces

Sandrine Cullaffroz-Cover

Avocat, Directeur chez PwC Société d'Avocats

Loïc Guezo

Administrateur du CLUSIF

Pascal Evrard

Chef de Groupe SR Paris

Atelier 5 : LES CYBER-RISQUES ET LES NOUVELLES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES



Trois temps ont composé l'atelier :
 - un temps sur le contenu des nouvelles obligations réglementaires
 - un temps sur l'impact de ces nouvelles obligations sur l'organisation de la sécurité dans l'entreprise
 - un temps sur la gestion de crise et du contentieux en cas de cyber crise.



Les cyber-risques et les nouvelles obligations réglementaires en matière de sécurité et de protection des données personnelles.

La composition de l'atelier a permis de balayer l'ensemble des points de vue depuis l'impact de la réglementation sur l'organisation de la sécurité des systèmes d'information jusqu'à la mise en œuvre d'une gestion de crise et d'une action judiciaire, que l'on soit victime d'une violation de sécurité ou coupable d'un défaut de sécurité.

Il résulte de cet atelier l'importance de la coopération et des échanges entre les différents acteurs, ce qu'a permis le ResoClub.



Atelier 6 : L'ENJEU RH : PREVENTION, SENSIBILISATION ET FORMATION DES COLLABORATEURS

Intervenants :

Gilles DUTEIL

Directeur du CETFI - Université Aix - Marseille

Virginie Srecki

Co-Directrice de l'Executive Master Expert Conformité et Responsable du Certificat Fraud Risk Management de l'Université de Paris Dauphine

Bertrand Neraudau

Avocat - NERAUDAU AVOCATS

Gilles Boisaubert

Directeur Développement et Expertise ResoCom

Philippe Genet

Expert métiers Conformité, Risque, Audit et Contrôle Interne Centre de Formation de la Profession Bancaire CF



La formation sur la fraude devrait faire l'objet d'une généralisation et ne pas se limiter au seul enseignement en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

tion (politique de rémunération, objectifs d'entreprises, éthique et exemplarité du management). Les RH sont souvent oubliées alors qu'elles constituent une des composantes d'action incontournable pour lutter contre la rationalisation de la fraude.



Selon les statistiques de l'ACFE, les coûts de formation dans ce domaine sont largement inférieurs au bénéfice de ces actions. La lutte anti-fraude nécessite également un effort de résonnement en se mettant dans la carapace du fraudeur afin d'imaginer ses modes d'action. En matière d'approche comportementale de la fraude, le rôle des ressources humaines est transverse par rapport à la pression et à la rationalisa-



LA CONFORMITE : UN ENJEU ECONOMIQUE AU REGARD DES STRATEGIES DES FRAUDEURS

2ème plénière



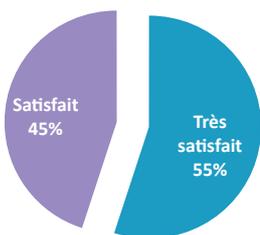
Les profils de criminels financiers vont de l'acteur isolé et astucieux aux criminels en bande organisée utilisant des montages de plus en plus sophistiqués et transfrontaliers.

Leur motivation est bien évidemment d'obtenir le maximum d'argent dans un minimum de temps et à moindre risque.

Outre la motivation financière, le cyber criminel cherche parfois à relever un défi en pénétrant les systèmes d'information des entreprises ou veut simplement détruire. Enfin il est recommandé de penser à la menace par les concurrents et les collaborateurs en interne.

La fraude est virale et le respect des règles de conformité est un facteur qui permet d'assurer la croissance dans une économie propre.

INDICE DE SATISFACTION



Vice-Président de la CCI - Président d'honneur du 5ème Forum